

Sèvres, le 13 juillet 2009

Mesdames, Messieurs,

La ville, au travers de la communauté d'agglomération, vient de lancer un plan de modernisation du stationnement à Sèvres. Mon objectif est d'augmenter le nombre de places afin que chacun puisse accéder plus facilement au centre ville et y trouver le mode de stationnement, de courte ou de longue durée, adapté à ses besoins.

Pour ce faire, les parkings en ouvrage vont être progressivement restructurés et rénovés. Les travaux ont commencé au parking du Théâtre et vont durer jusqu'à l'automne 2010. Ce seront 369 places dont 200 places horaires nouvelles qui seront disponibles en centre ville. Les parkings Gallardon, des Cent Gardes et Saint-Romain seront rénovés à partir de l'été 2010.

Malheureusement des cavités découvertes sous le parking de l'Europe, provenant sans doute des inondations du ru de Marivel, nous ont obligés à fermer prématurément ce parking pour des raisons de sécurité et à reloger les abonnés dans le parking Saint-Romain. Ces circonstances expliquent pour partie les tensions qui surviennent sur le stationnement en centre ville, en semaine mais particulièrement le samedi matin.

Conformément à ce que j'ai déjà annoncé à certains d'entre vous, j'ai obtenu l'extension des horaires de stationnement autorisé sur le pont de l'Europe. Elle sera mise en œuvre dans quelques jours. Pour la rentrée, j'ai obtenu du Conseil général et du Préfet des Hauts-de-Seine d'organiser en épi le stationnement avenue de l'Europe en direction de Chaville. Cela permettra d'augmenter d'une quarantaine de places l'offre de stationnement dans ce secteur pendant les travaux des parkings.

A partir de la rentrée, pour ce qui concerne le stationnement sur voirie, la zone rouge va être étendue vers Chaville et vers la Seine ; les horodateurs seront changés en augmentant le nombre de machines acceptant pièces, cartes Monéo et cartes de crédit. Les tarifs seront revalorisés de 25%. Ces nouveaux tarifs seront similaires à ceux des communes voisines comme Boulogne-Billancourt ou Issy-les-Moulineaux.

Plus que jamais les places seront précieuses en centre ville et les Sévriens devront s'astreindre à une meilleure discipline. Les agents de surveillance de la voie publique seront plus présents pour y inciter mais j'en appelle avant tout à votre sens civique et à votre bon sens : pour un commerçant, occuper une place de stationnement sur voirie, c'est dissuader plusieurs clients. Ces actions permettront une meilleure rotation des voitures et donc un accès plus facile au centre ville pour vos clients.

.../...

.../...

Au total, ce sont près de 5 millions d'euros qui seront investis pour la remise aux normes et l'amélioration du stationnement à Sèvres. Ces investissements seront pris en charge par la communauté d'agglomération, la ville de Sèvres et Q Park, le nouveau gestionnaire du stationnement.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

*Votre maire*



**François KOSCIUSKO-MORIZET**

Vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine

## **Les tarifs de stationnement sur voirie à Sèvres**

### **Zone rouge**

15 minutes gratuites avec le disque disponible en mairie

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h :

- o 1/2 heure : 0,80 € ; 1 heure : 1,50 €
- o maximum 2 heures : 3 €

### **Zone orange**

Du lundi au vendredi de 9h à 12 h et de 14h à 19h :

- Tarif résidant : 1/2 journée : 0,75 € ;  
1 journée : 1,50 € ;  
abonnement mensuel : 25 € ;  
abonnement trimestriel : 75 € ;  
abonnement annuel : 256 €.
- Tarif non-résidant : 1/2 journée : 1,50 € ;  
1 journée : 3 € ;  
abonnement mensuel : 30 € ;  
abonnement trimestriel : 85 € ;  
abonnement annuel : 293 €.

### **Zone verte**

Du lundi au vendredi de 9h à 12 h et de 14h à 19h :

- 1/2 journée : 1,50 € ; 1 journée : 3 €
  - tarif résidant : abonnement trimestriel : 71 € ; abonnement annuel : 256 €.
- Tarif non-résidant : abonnement trimestriel : 85 € ; abonnement annuel : 293 €.